

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 549

DE LYON

Vendredi 16 Décembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 45-39

ABONNEMENTS :
Lyon et départements limitrophes : 5 fr. 50
Autres départements : 6 fr. 50
Étranger (Union postale) : 9 fr. 50

FAITS DU JOUR

Les journaux continuent à épiloguer à perte de vue sur la mort de M. Syveton. La vérité n'apparaît pas encore au milieu du fatras des racontars.

Les racontars à propos de M. Syveton seraient le résultat d'une campagne combinée par la presse du Bloc.

Le congrès de l'Action libérale s'est ouvert hier à Paris, sous la présidence de M. Piou.

M. Aynard doit demander aujourd'hui la discussion de son interpellation sur le f. r. Crescent.

Dans sa séance du matin, la Chambre a continué la discussion de la loi sur les fraudes alimentaires; le soir, elle a continué la discussion du budget de l'agriculture.

On annonce que les Japonais ont torpillé avec succès le cuirassé russe « Sébastopol ».

Tout pour la République !

Rabelais démontrant la toute puissance de Messer Gaster, le « noble maître des arts » énumère les innombrables inventions dont il fut la cause, et les incroyables disciplines que les éternels vivants s'imposèrent pour lui plaire et l'apaiser.

L'autour appuie sa thèse d'un amas de faits. On ne peut qu'admirer une fois de plus la vivacité de ses idées et la richesse de son imagination. Selon son habitude, il mêle la gauleserie à la profondeur. Et, dans un chapitre à l'allure d'une ballade d'art, revient souvent ce refrain : « Et toi, pour la trippie ».

« Pour la trippie », les animaux apprennent les arts que la nature leur a « déniés », les pies ne retiennent-elles pas le langage des hommes ?

Les aigles, les faucons, les éperviers sont domestiqués au point que, lâchés dans les airs, ils saisissent la proie pour le chasseur. Les bêtes féroces sont adoucies, même les lions et les tigres, et les ours apprennent à « baller ».

C'est pour la République qu'on peine aujourd'hui. Vingt années durant, des politiciens ont proclamé qu'ils sont des hommes de liberté, qu'héritiers de leurs grands ancêtres de la Révolution la Déclaration des Droits de l'homme est leur Décalogue; néanmoins, ils violent la charte républicaine autant qu'il est possible. Ne vous hasardez pas à en parler de l'étonnement, vous seriez considéré comme suspect et noté d'infamie... Et tout pour la République.

Autrefois, ils nous ont rebattu les oreilles de « liberté individuelle ». Vous croyiez que cela signifiait que les lois devaient protéger le citoyen isolé contre la collectivité et surtout contre l'oppression des majorités. Or le citoyen est traité en quantité négligeable; on lui a signifié qu'il était la chose de l'Etat, ni plus ni moins que l'esclave appartenait au négrier qui l'a troqué, sur les plages d'Afrique, contre quelques bouteilles de mauvais alcool. Des Français et des Françaises quittent leur pays comme au beau temps de la révocation de l'Edit de Nantes. Alors un ministre anglais disait à un voyageur français : « Envoyez-nous autant que vous pourrez de ces braves gens ». Aujourd'hui, les monarchies et la grande république américaine offrent la plus large hospitalité aux émigrants. Voici les catholiques, à leur tour, réduits à soupirer après un édit de Nantes pacificateur... Et tout pour la République.

Les parlementaires bel et bien mariés à des femmes qui pratiquent la religion catholique font élever leurs enfants dans cette foi, participent aux manifestations du culte, appellent des sœurs de charité au chevet de leurs malades, intriguent afin d'obtenir des subventions pour réparer les églises de leurs circonscriptions; ils réclameront un prêtre quand ils tiendront la mort entre leurs dents. Ils refusent aux catholiques la liberté de penser au nom de la liberté-pensée... Et tout pour la République.

D'autres ont des renies, possèdent pignons sur rue, sonnent du cor dans leurs propres forêts; leurs châteaux se mirent dans leurs étangs, ils vivent dans le luxe, satisfaisant leurs fantaisies les plus coquettes. Est-ce par satiété qu'ils sont les pires ennemis du capital et de la propriété, et les amis de ces révolutionnaires qui ne parlent que de la sueur du peuple, mais ne détestent pas la vie large ?... Et tout pour la République.

A leurs débuts dans la politique, ils parlaient d'indépendance — ils en parlent encore — et de dignité, et de loyauté, et de respect de l'opinion d'autrui. Il fut un temps où leur voix tremblait d'émotion en célébrant la France, la France généreuse et forte, la France tolérante, à l'avant-garde du progrès. Dans les banquets, ils n'hésitaient pas à saluer avec des gestes empreints de noblesse que la France servait positivement d'exemple à l'humanité tout entière, à « l'humanité pensante ». Et voici

que nous constatons chez eux la haine de l'indépendance, la défiance de la dignité et de l'honnêteté. Ces fiers Sicambres sont plus dociles que des sportuliers. Ils n'ont d'énergie que pour désorganiser tout ce qui contribue à la force d'un peuple, et l'exemple qu'ils donnent à l'humanité pensante est celui d'une nation tracasnière, dure, persécutrice de ses propres enfants... Et tout pour la République.

Ils rappelaient avec colère « les mœurs déplorables des régimes disparus, de l'abominable monarchie et de l'Empire démocratique ». Ils tonnaient contre la candidature officielle, les habitudes inquisitoriales de la police. Ces « gouvernements de honte » transformaient les fonctionnaires en séides du despotisme et leurs soldats en préteurs ! Tous ces abus allaient disparaître comme par enchantement sous la République, « sans frein d'acier ni rêne d'or ». Hélas ! que voyons-nous ? La pression plus forte que jamais, le régime encore plus inquisitorial, le troupeau des fonctionnaires entouré d'aboyeurs à la dent très dure, les serviteurs de l'Etat invités à jouer le rôle de « d'indicateurs » sous la haute direction des préfets et sous-préfets. Dans chaque commune, un délégué sera chargé de centraliser les accusations, les dénonciations, de surprendre les conversations l'oreille tendue à la serrure des portes... Et tout pour la République.

L'armée a été soumise à un espionnage systématique par une société secrète qui s'est arrogé le droit de gouverner le pays, et qui le gouverne à son profit sans doute. Tous les officiers ont été surveillés; on a noté toutes leurs actions. Un tel va à la messe. Un tel n'y va plus, mais nous croyons qu'il irait volontiers. Celui-ci ne révèle pas ses pensées intimes, mais défilons-nous, il n'est pas franc : impossible de le nommer colonel, car sa femme assiste aux offices; cela n'est pas clair. Le fils de celui-là va au lycée, mais un prêtre lui donne des répétitions. Un commandant est froid, indifférent en apparence, mais peu sûr. Et ainsi de suite... pour la République.

Un professeur s'efforce de déshonorer la mémoire de Jeanne d'Arc, ses élèves s'indignent, ils protestent, ils ne veulent plus d'un professeur qui, sous prétexte de critique historique, tient à des Français des discours qu'il ne pourrait prononcer publiquement, ni en Angleterre ni en Allemagne, sans provoquer les huées des auditeurs. On émotionnerait des sauvages en leur contant l'histoire de Jeanne d'Arc. On assure que le professeur voulait bien faire, il voulait émanciper de jeunes esprits... Et tout pour la République.

Qu'est-ce donc que cette République qui exige tant de sacrifices, tant de pailloles, tant de bassesses, tant d'aberrations ? C'est une divinité farouche. Est-ce une sorte de Moloch cruel à qui ses adorateurs doivent sacrifier leurs enfants et leur conscience elle-même ?

Un philosophe républicain, que j'ai connu autrefois, recommandait de bien définir les termes avant d'entamer une discussion. Il serait temps de définir le mot « républicain », car ce n'est pas une définition que cette affirmation des politiciens que « les républicains, c'est nous ». Mais, chers maîtres, vous changez d'idées tous les quinze jours.

Et tout pour la République ! Les néo-républicains aiment leur République avec tant de passion et de jalousie qu'ils la tuent. Ainsi il est une course qui voulait rechauffer son ourson : elle le serra dans ses bras si fort qu'elle l'étouffa.

Gabriel BONVALOT.

NOTES POLITIQUES

AUTOUR D'UN CADAVRE

Pauvre Syveton ! S'il est vrai qu'il ait cherché dans la mort le refuge et l'oubli, et qu'il ait demandé au tombeau de garder le secret qui l'empêcha de vivre, combien ses espoirs ont été déçus, et combien doit peser à sa mémoire le fracas fait autour de son nom !

Des journalistes, des hommes politiques, tous mieux informés les uns que les autres ont écrit, on dit des choses terribles sur cette mort tragique. Évidemment, nous ne savons qu'ils ne disent pas tout, et leur demi-silence, peut-être calculé, donne lieu à des conjectures surabondantes.

Il faut se tenir en garde contre ces récits dramatiques, contre des exagérations probables, contre des insinuations perfides. A l'heure actuelle, l'attitude la plus raisonnable et la plus digne est d'attendre les résultats de l'enquête judiciaire qui, nous l'espérons, jettera une lumière impartiale sur cette mort inexplicable, à cause du moment où elle se produisit et des circonstances qui l'enveloppèrent.

Laissons donc les remueurs de boue patager dans les ordures qu'ils accumulent à plaisir autour du cadavre d'un ennemi redouté, aujourd'hui impuissant à défendre sa mémoire. Laissons ces stériles, ces vaines et ces corbeaux se repaître de leur nourriture préterite. Qu'il dorme tranquille, ce pauvre homme qui a disparu pour avoir la paix !

Si la campagne de boue et d'infamies se continuait, si les adversaires de M. Syveton rendaient son parti solidaire de ses faiblesses privées — si faiblesses il y a eu — nous serions en droit de nous demander ce qu'il y a derrière cette campagne, et si tout le bruit fait autour du mort n'a pas pour but d'égaler les soupçons populaires et les recherches de la justice. Nous n'accusons personne, nous ne portons de jugements

infamants sur aucune association, mais si l'on persiste à faire du scandale, nous nous souviendrons de ce fait consacré par l'expérience : que les criminels se dénoncent presque toujours par leur persistance à rôder autour de leur victime. — Camille Drouot.

INFORMATIONS

LE RETOUR DE MARCEL HABERT

Paris, 15 décembre.
MM. Barillier et Le Menest, conseillers municipaux, délégués de la Ligue des patriotes, sont partis aujourd'hui à destination de Saint-Sébastien.

Ils vont chercher M. Marcel Habert qui, on le sait, doit rentrer en France dimanche prochain.

LES PROCHAINS DÉCORÉS

Paris, 15 décembre.
La saison des croix approche. En ce qui concerne le ministère de l'Instruction publique, on annonce les nominations suivantes :

M. Eugène Carrière recevra la croix de commandeur. MM. Paul Adam et Raoul Valleron promus officiers; M. Pierre Veber, Mlle Dufrenoy, Mlle Henri Sidaner, Louis Legrand et Abel Faivre seront faits chevaliers de la Légion d'honneur.

LE REPOS HEBDOMADAIRE

Paris, 15 décembre.
La commission sénatoriale chargée de l'examen de la proposition de loi relative au repos hebdomadaire, réunie sous la présidence de M. Labiche, a terminé les auditions des syndicats ou corporations qui avaient demandé à être entendus.

Elle a commencé l'examen du contre-projet de M. Poirier, auquel la majorité de la commission s'est ralliée.

Le contre-projet s'inspire de la loi de 1902 qui, dans les manufactures, édicte un jour de repos par semaine pour les enfants et les femmes. La commission admet cependant que le système du repos hebdomadaire comporte des exceptions. Elle renvoie ces exceptions à un règlement d'administration publique, tout en établissant d'une façon générale les catégories d'industries qui pourront se réclamer de ce règlement.

Hier, MM. Edmond Dupuis, André Seyoux et Jean Gruvettier, délégués de la Fédération des industries et des commerçants français, avaient été entendus par la commission.

Ces derniers avaient tout d'abord protesté contre le principe même de l'obligation. Ils ont insisté sur l'atteinte que recevaient les « obligations absolues et sans exception » de l'industrie saisonnière, en particulier l'industrie des automobiles et l'orfèvrerie.

LES LOTERIES

La commission sénatoriale des loteries s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. Louis Bassy.

M. Hennegou, chef du service des loteries au ministère de l'Intérieur, a continué l'exposé qu'il avait commencé, à la séance du 24 novembre dernier, de l'histoire de la loi de 1836 et de la jurisprudence administrative en matière de loteries.

Le Congrès de l'Action libérale

Paris, 15 décembre.

Le Congrès de l'Action libérale populaire s'est ouvert ce matin à deux heures sous la présidence de M. Jacques Piou.

Plus de huit cents personnes se pressaient dans la salle. Le président est entouré de MM. de L'Estourbeillon, Guillaumet, Olivier, de Galliera-Bancel, Xavier Reille, Grousseau, de Benoist, députés; de Cuverville, sénateur. Parmi les délégués lyonnais, citons MM. Ducey et Lenail.

M. Piou a ouvert le congrès par un magistral discours qui a soulevé les acclamations de ses auditeurs. Elles n'ont jamais été plus vigoureuses que lorsqu'il a flétri les récents scandales. Comme M. Ribot l'autre jour à la salle des Ingénieurs, il a su trouver des accents d'une violente indignation qui ont remué l'assemblée.

M. Piou a résumé brièvement la doctrine de l'Action libérale et celle du socialisme d'Etat, tout en se déclarant dans une certaine mesure partisan de l'intervention en matière sociale. Il a terminé ce discours d'ouverture par les paroles suivantes :

Nous n'avons jamais cherché le bien dans l'exercice du mal et la politique du pire sera jamais la nôtre; mais, si, par malheur, nous nous voyons ériger en système l'arbitraire et la persécution, ils peuvent attendre à nous que nous leur fassions voir en face d'eux parait et toujours, résous à tout pour les arrêter dans leur œuvre odieuse.

Nous sommes de ceux qui n'ont pas besoin de réussir pour persévérer, de ceux qui ne peuvent vaincre, mais qui ne peuvent pas reculer, ni faire capituler. Par la loi, par le crime des sectaires, l'opposition représente aujourd'hui toutes les causes généreuses, l'honnêteté, la justice, la liberté, le patriotisme, la conscience. Chacun des groupes qui la composent les défend sous sa bannière et avec ses méthodes; mais tous ont un but commun, la délivrance de la patrie.

M. Papillon a donné ensuite lecture de la liste des délégués : 78 départements sont représentés par 900 délégués manifestés par 646 comités de province.

M. Laya, dans un rapport très remarquable, a raconté les travaux et les succès de l'Action libérale populaire. Depuis sa fondation, elle a plongé ses racines dans des régions qui étaient considérées jusqu'ici comme des fiefs maçonniques, tels que : Reims, Chalon-sur-Marne, Chambéry, Liège, etc.

Le département de Saône-et-Loire est l'un de ceux qui comptent les comités les plus nombreux et les plus nombreux. Jamais un effort persévérant n'est resté infructueux et le plus souvent les résultats ont dépassé les espérances.

M. Brager de Villeneuve, sénateur de l'Ille-et-Vilaine, raconte un rapport du docteur Michaux, lequel avait été lu au commencement de la séance.

Sans provoquer une attention particulière, M. Michaux invitait les comités communaux à réunir une série de renseignements d'ordre politique sur les fonctionnaires. M. Brager et son collègue, M. Laya, ont tout le long du congrès, protesté contre ce système. Ils ne veulent pas qu'on fasse d'enquêtes, même sur les fonctionnaires d'ordre politique.

La Grève de Sain-Bel

Le comité de la grève ne répond pas. — Confiance bien placée. Les politiciens. — Une cause perdue.

Il y a trois jours, à cette même place, le mardi 12 décembre, nous faisions une mise au point de la grève actuelle de Sain-Bel. Après un exposé des questions litigieuses non tranchées par devant le juge de paix du canton, nous expliquions sur quelles bases la campagne était engagée. Le différend entre elle et ses ouvriers, nous reportant pour cela sur la déclaration faite le jour de la conciliation.

Nous terminions notre article en demandant aux ouvriers grévistes ce qu'ils réclamaient ? ajoutant que la réponse qu'ils feraient connaître par la voix de leurs délégués du comité de la grève serait insérée dans les colonnes du journal.

Cette réponse à notre avis et c'est celui de la grande majorité de nos lecteurs, aurait permis de savoir quels étaient les points sur lesquels nous l'avons attendue et l'attendons encore. Pourquoi ne l'ait-on point fait connaître ?

Il semble cependant que personne mieux que notre organe n'était placé pour relater ces faits.

En effet, durant toute cette grève n'a-t-il pas conservé la plus entière impartialité ? Insérant la note de la Compagnie et du syndicat, il n'a jamais été agressif ni contre celui-ci, ni contre celui-là. Son antériorité fut de mentionner des faits et d'essayer en toute occasion de servir de médiateur entre les deux parties.

Si le comité n'a pas jugé à propos de faire connaître qu'il était les vraies raisons pour lesquelles il continuait la lutte à outrance, c'est qu'il entend ne pas répondre à quelque chose ignoré qui le gêne.

TROP CONFIANTS
Si nous avons été gratifiés d'une certaine méfiance de la part des grévistes, il n'en est pas de même pour les personnalités politiques de certain parti. C'est ainsi que nous avons vu défilier à peu près tous les élus socialistes du Rhône, MM. Collard, Normand, Augagneur, sans oublier Cazenave qui s'occupa des grévistes au début de la grève.

Les ouvriers depuis deux mois ont toujours déclaré qu'ils faisaient une grève économique et, jusqu'ici, nous avions pu croire pour cette version. Or, après les multiples événements de ces jours derniers et le refus de répondre, nous arrivons à croire que le sujet pourrait bien en être tout autre.

Comment se fait-il, par exemple, que ce soit uniquement ces élus, escortés par M. Chambaud de la Bruyère, qui aient eu la faveur des grévistes ?

En la circonstance, le concours du député de la circonscription n'est-il pas plus logique. Le conseiller général et le député étaient tout indiqués pour présenter en commun les revendications des travailleurs et tout au moins pour plaider leur cause auprès de la Compagnie. C'est exactement le contraire qui s'est produit. Qu'ont fait les députés en question ? des discours. Quel en a été le résultat ? la situation sans issue que nous avons aujourd'hui.

Le citoyen Collard a parlé de la fin de la concession de Sain-Bel pour 1908. Son collègue Normand, de sujets variés. Enfin, plus logique, Victor Augagneur, dans sa réunion de dimanche, a abandonné ses amis politiques en disant qu'ils étaient trompés, mais en comptant habile il a su faire une conférence dont l'unique profit était pour la cause collectiviste. Le camarade Bouvier est venu, lui aussi, rendre visite à ses frères de Sain-Bel. Il ne leur a guère appris de choses nouvelles, sinon une organisation à vivre en commun pour ne dépenser que 25 centimes par jour, afin de lutter contre la compagnie.

C'est le cas de la grève de Sain-Bel, malgré la presse qui la soutient et les politiciens qui la bercent de vaines paroles, bien à regret, je dois leur déclarer que leur cause me paraît belle et bien irrévocablement perdue.

Cinq-Mars.

(De notre correspondant particulier)

La nuit dernière n'a pas été précisément calme à Sain-Bel. Des groupes de grévistes ont barricadé le chemin à leur fin d'empêcher leurs camarades de se rendre au travail.

On signale quelques bagarres. Au sujet du discours de Bouvier, avant-hier à Sain-Bel, il serait bon de faire connaître ce que la grève de Montceau a procuré aux grévistes de cette localité.

Si le citoyen Bouvier a décroché son écharpe de député, il n'a pas dit aux travailleurs au prix de quels sacrifices et de quelles souffrances pour ces derniers. La grève terminée 2.400 ouvriers ont dû être congédiés et un an après 1.500 étaient encore sur le pavé.

Le chiffre de rentrée a été ce jour de 340.

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES

MM. Augagneur, Collard et Normand, députés du Rhône, viennent d'adresser une lettre au ministre de la justice pour le mettre au courant de la situation faite aux grévistes de Sain-Bel par les nombreux mandats de comparution qui sont lancés contre eux.

Les députés du Rhône demandent au garde des Sceaux de donner des ordres pour faire cesser les procédés employés vis-à-vis des grévistes.

LE DÉLATEUR CRESCENT

L'INTERPELLATION DE M. AYNARD

Paris, 15 décembre.
M. Aynard demandera demain, dès le début de la séance, la discussion immédiate de son interpellation sur le cas du professeur délateur Crescent.

On ne sait pas encore quelle sera l'attitude du ministre de l'Instruction publique à cet égard.

La Mort de M. Syveton

Toujours le mystère. — Les versions en présence. — Crime ou suicide ? — L'Instruction. — Déclarations des proches.

L'Hypothèse du Suicide
Paris, 15 décembre.
Des versions que nous avons signalées de la Petite République et de l'Humanité, le *Matin* d'aujourd'hui fait un tout en laissant entendre que M. Ménard ou quelqu'un de ses confidentiels lui-même lui-même ; mais, dans ce récit, il n'y a rien que nous ne voyons avoir été télégraphié.

Le *Matin* rappelle seulement le mariage de M. et Mme Syveton, tous deux du même âge, qui avaient fait connaissance par l'entremise de M. Camille Pelletan, lequel a été témoin de Mme Syveton. Notre confrère insiste sur ce que, par prudence, nous n'avions voulu qu'indiquer, une tendresse excessive du défunt pour la fille très belle de sa femme. Cette jeune personne, Mme Ménard, depuis le mois de mai dernier, est depuis quelque temps assez souffrante. On s'est empressé d'établir une connexion entre cette maladie et l'accusation portée contre M. Syveton.

L'associé de M. Ménard, M. Potel, aurait devant le juge d'instruction, pressé sur les mobiles du suicide, émis trois hypothèses : la violence qui triomphe de la vertu d'une jeune fille, la maladie qui flétrit la victime ou la manœuvre criminelle qui croit effacer les traces d'un simple faut.

Mais on a beau jeu de tuer une seconde fois un homme avec des hypothèses de ce genre ! Le *Matin* affirme que M. Syveton s'est donné la mort avec un sang-froid extraordinaire. Il a tout préparé de manière à ce qu'on crût à un accident. Il a écrit des lettres à plusieurs de ses amis pour leur donner des rendez-vous, sachant qu'il ne s'y rendrait pas. Il n'a rien changé à ses habitudes ; puis, à deux heures, comme il a dit, il s'est enferrmé dans son cabinet de travail et, afin de hâter sa mort, il aurait dit-on, été jusqu'à mettre dans sa bouche le tuyau à gaz du poêle.

Nous sommes en plein, comme on voit, dans un roman de Gaboriau !

Une Déclaration du beau-frère de M. Syveton

Paris, 15 décembre.

M. le docteur Barnay, mari de la sœur de M. Syveton, a fait la déclaration suivante :
Au commencement de l'année 1896, M. Syveton habitait chez moi. Vers la fin de l'année 1897, il avait fait la connaissance, par l'entremise de M. Camille Pelletan, de Mme veuve Bruyn. Il était épris d'elle dès qu'il l'avait vue. C'était été le coup de foudre.

Trois mois plus tard, il l'épousait et ce que nous avions prévu arrivait bien vite. Mal connue, M. Syveton se brouilla avec toute sa famille. Pour ma part, je n'avais plus rien vu de mon beau-frère depuis son mariage. Il avait même de nous faire part du mariage de sa belle-fille avec M. Ménard.

chez mon beau-frère. S'il s'est tué lui-même, il n'a pas agi selon sa propre impulsion.

D'autre part, l'opinion du docteur Tholmer, médecin de la famille Syveton, est qu'en effet il y a eu un drame effroyable, mais que l'opinion publique fait fausse route.

Nouvelle Déclaration de son beau-frère

Paris, 15 décembre.

Le docteur Barnay, beau-frère de M. Syveton, continue et plus catégoriquement encore à s'élever contre l'hypothèse du suicide et contre les versions répandues à plaisir d'une culpabilité morale de M. Syveton.

Il n'était, s'écrie-t-il, coupable de rien, de rien, entendez-vous ? Toutes les accusations échauffées contre lui n'existaient que dans l'imagination de Mme Ménard, et les parents proches connaissent la valeur que pouvaient avoir ces accusations.

Je vais vous citer à ce sujet des faits caractéristiques. A l'âge de 15 ans, alors que Mlle de Bruyn habitait avec sa mère et son beau-père, elle porta contre Gabriel Syveton une accusation formelle d'outrages, qu'elle entourait de détails si précis, si circonstanciés, que la famille crut bon de faire procéder à un examen médical.

Le docteur Garnier, auquel on s'adressa, était absent. On alla trouver le docteur X..., chirurgien des hôpitaux, qui, après un examen des plus sérieux, déclara fausses les allégations de la jeune fille. Il dit même à Syveton : « Si vous ne voulez pas vous exposer aux pires désagréments, ne répondez jamais cinq minutes avec votre belle-fille et ne couchez jamais sous la même toit qu'elle ».

Devant des conseils si graves, M. et Mme Syveton décidèrent de la mettre dans une maison de santé. Mlle de Bruyn fut alors confiée aux soins de Saint-Joseph-de-Ginny, à Chantilly. J'ignore ce qui s'est passé car j'étais en froid avec mon beau-frère. J'ai appris seulement que Mlle de Bruyn avait été reprise chez eux par M. et Mme Syveton, mais son état mental n'était pas amélioré puisque, quelques années après, Mlle de Bruyn était devenue Mme Ménard et habitait Saint-Etienne. M. Ménard, en effet, est Stéphane et a été inscrit comme stagiaire au barreau de Saint-Etienne, porta, contre son mari, cette fois, une accusation de nature très délicate et touchant également à une question médicale.

M. et Mme Syveton partirent pour Saint-Etienne, avec le docteur Tholmer, qui procéda à un autre examen et déclara également fausses les accusations de Mme Ménard.

Syveton a été assassiné, par qui ? Il ne m'appartient point de le dire. Ce qui s'est passé est monstrueux, mais la lumière se fera et justice sera faite des accusations portées contre mon beau-frère.

L'Opinion de M. Syveton père

Paris, 15 décembre.

M. Syveton père, qui a 82 ans, interrogé par un de nos confrères, a répondu d'une voix entrecoupée par les sanglots :

Gabriel était l'honneur et la loyauté même. Il n'a pu se suicider sans raisons et il n'en avait pas.

Il était incapable d'un acte répréhensible. Pour moi, il a été assassiné, mais j'ignore par qui et de quelle manière.

Chez le docteur Tholmer

Paris, 15 décembre.

Plusieurs journaux ont parlé de propos prêtés à un médecin, propos qui auraient été tenus jadis et dont il aurait résulté que celui-ci était au courant par avance de la mort imminente de M. Syveton.

On a témérairement mis en avant à ce sujet le nom du docteur Tholmer. L'honnête médecin nous a déclaré qu'il n'avait jamais dit de toute son énergie un pareil propos, ajoutant même qu'il n'hésiterait pas à poursuivre en diffamation ceux qui le propageaient.

Déclarations de M. Potel

Paris, 15 décembre.

Le *Temps* publie les confidences qu'aurait faites M. Ménard à M. Potel, son associé, sur la mort de M. Syveton. Voici ce qu'a raconté ce dernier :

Au mois d'octobre, Mme Ménard, qui jus qu'alors s'était montrée heureuse de vivre, exubérante de santé et de gaieté, s'abîma et tomba assez sérieusement malade pour qu'un médecin lui donnât des soins continus et délicats.

Sur ces entrefaites, M. Ménard apprit une chose qui l'épouvanta et dont je ne voudrais signaler que le caractère d'extrême gravité. Il s'agissait de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa belle-fille.

— Il s'agissait de relations intimes ?

— Non, l'expression « relations intimes » suppose un consentement mutuel. Ici, il manquait celui de M. Syveton.

— M. Syveton se serait donc laissé aller à des violences ?

— M. Potel réfléchit un instant, puis reprend son récit :
J'en ai dit assez pour me faire comprendre. Evident, affolé aussi, M. Ménard manda chez lui sa femme et M. et Mme Syveton. C'était le 6 décembre. Et là, devant sa femme, devant sa belle-mère et devant le député qu'accablait d'arrogance, il reprocha sa conduite à son dernier en termes véhéments. L'explication fut violente.

Mais M. Ménard avait bien la preuve des faits qu'il reprochait à M. Syveton ?
— Evident, il s'était procuré une révélation devant la réalité de laquelle M. Syveton lui-même dut bientôt succomber.

— Il ne s'agissait donc pas d'un simple fait de suite ?
— Non, il avait commencé par aller, mais il avait fini par se rendre à l'évidence, et alors ce fut un effondrement, d'autant plus que M. Ménard se montrait impitoyable, l'accablait de reproches sanglants et l'outrageait, en le traitant de « misérable ».

Je vous répète, ce fut un effondrement pour cet homme qui s'était posé en défenseur de l'honneur de l'armée et qui n'avait pas su défendre le sien, ni protéger celui d'une femme qui devait être doublement sacrée pour lui.

Une Note de l'« Echo de Paris »

Paris, 15 décembre.

L'indignation contre les fiches de déliaison du F. Crescent va grandissant.

Le malheureux vénérable ne sait plus véritablement où donner de la tête.

Un peu partout, dans la rue, sur les tramways, au lycée, et même jusque dans son home familial, ce sont des cris vengeurs qui se font entendre, ce sont des protestations menaçantes qui s'élèvent.

Nous passons sur les incidents quotidiens sur le chant des lycéens, sur les caricatures très drôles dont le F. Crescent est l'objet, toutes manifestations qui prouvent le peu d'estime qu'on a pour le triste porteur de la Vadequard.

Mais, ce qui est plus intéressant à signaler, c'est le mécontentement grandissant des officiers de la garnison de Lyon et des jurons contre la « cassette » qui a voulu ruser leur carrière.

Hier jeudi nouvelle visite intéressée chez le vénérable F. M. le lieutenant-colonel en retraite Oreggio et M. le chef de bataillon en retraite Tessier étaient députés auprès de Crescent pour lui demander au nom de M. le commandant Gras du 96^e régiment d'infanterie raison de la fiche concernant cet officier.

Faut-il dire que l'attitude du professeur mouchard a été aussi mesquine, aussi seule que la première fois.

Lundi dernier, c'était M. le lieutenant-colonel Journaux, du 96^e régiment d'infanterie, qui adressait ses témoins à Crescent; et ceux-ci, d'ailleurs, ne trouvaient personne. Crescent se cachait, Crescent se terrait, et pendant deux jours il restait invisible.

Mardi, M. le chef de bataillon Bulot, du 96^e envoyait à son tour ses témoins au domicile du délateur, et ceux-ci plus heureux, trouvaient en la personne de Crescent un homme démoralisé, apeuré, aplati et résolu... aux dernières excuses.

Et le triste personnage en a été réduit à tenir en substance aux deux témoins le raisonnement suivant : « Votre client a tort de ne demander réparation; ce n'est pas moi le délateur, je n'ai fait que transmettre la fiche ».

Bralors, vous voyez d'ici le vénérable F. Crescent, transformé en boîte aux lettres, puis en facteur maçonnique.

L'excuse vaut ce qu'elle vaut, nous la trouvons pitoyable. Pauvre Crescent! la peur d'un coup de botte quelque part, la fait trembler d'avance. Oui, cet homme a réellement perdu toute dignité; ce n'est plus un homme, c'est une loque.

La Conférence Otto Nordenskjöld

La Section lyonnaise du Club-Alpin Français avait convié hier ses nombreux amis, à une très intéressante soirée dans la salle des Folies-Bergère, avenue de Noailles.

Le docteur Otto Nordenskjöld, le jeune et célèbre explorateur Suédois, avait bien voulu accepter l'invitation du Club-Alpin et faire, en une conférence fort attachante, soulignée par de belles projections électriques, le récit palpitant de son exploration au pôle antarctique, qui se prolonge, on le sait, durant vingt-deux mois.

Plus de trois mille personnes se pressaient, dès huit heures, dans la vaste enceinte. Un grand nombre de notabilités lyonnaises et de nombreuses dames étaient présentes.

Nous ne saurions mieux présenter au public le docteur Otto Nordenskjöld qu'en empruntant les lignes suivantes à notre confrère la Revue Alpine :

A 27 ans, en 1896, il faisait ses débuts dans l'exploration par une remarquable expédition à la Terre de Feu, pendant laquelle il étudiait les appareils glaciaires des chaînes les plus méridionales de la Cordillère des Andes.

C'est à peine terminée, M. Nordenskjöld repart pour l'autre extrémité de l'Amérique, pour les fameux Klondyke; puis, toujours intrépide, il prenait part, en 1900, à une expédition à la côte orientale du Groenland.

Entre temps, le jeune naturaliste suivait avec attention le mouvement d'opinion qui se dessinait en Europe en faveur des explorations antarctiques. En Angleterre et en Allemagne, deux grandes expéditions devaient appareiller dans le courant de 1901 pour essayer de percer le mystère du pôle inconnu qui enveloppe la zone polaire australe.

Depuis vingt-cinq ans, la Suède a pris une part glorieuse à l'exploration de l'extrême-nord; aussi bien ne devait-elle pas rester indifférente à la grande course scientifique en préparation. Sous l'autorité de son oncle, le célèbre explorateur des régions arctiques Otto Nordenskjöld, entame une vigoureuse campagne pour décider son pays à s'associer à l'œuvre d'exploration de l'extrême-nord.

En octobre 1901, le docteur Nordenskjöld quitta l'Europe à destination de l'Antarctique.

Ce sont les péripéties de cet audacieux voyage que l'explorateur a fait revivre hier dans un langage plein d'esprit, qui sait mettre en relief les côtés pittoresques, émouvants, amusants même et rendre captivante une conférence scientifique.

Nordenskjöld et ses compagnons avaient pour eux un champ d'exploration des terres nouvelles au sud extrême de l'Amérique, résolu à continuer l'œuvre d'exploration, soixante-quatre ans auparavant par Dumont d'Urville.

En février 1903, c'est-à-dire à la fin de l'été austral, Nordenskjöld s'installait avec ses compagnons à l'île de Snow-Hill, au sud de la terre Louis-Philippe.

De là, l'audacieux explorateur suivit de deux hommes seulement se dirige vers le sud au milieu des plus grands périls.

Longtemps, les trois compagnons restent seuls avec leurs fidèles chiens parmi les glaces éternelles.

Le reste de l'expédition de son côté, subit les plus durs épreuves. Le bâtiment l'Antarctic se brise sur les glaces et lorsque, après tant de souffrances, tous se retrouvent, on juge quels sont leurs étonnements et leur joie.

Les observations météorologiques et scientifiques faites par M. Nordenskjöld offrent le plus haut intérêt. Ses découvertes de fossiles et ses études sur la superposition des couches de glaces sont autant d'éléments inestimables apportés à l'histoire de ces contrées ignorées.

Un terminant sa conférence M. Otto Nordenskjöld rend hommage à la France qui l'a accueilli, dit-il, un touchant intérêt à l'expédition dont il était le chef.

Une longue saut d'applaudissements salua le vaillant explorateur.

M. Sestier, président de la Section du Club-Alpin remercia le conférencier et lui remit la grande médaille d'honneur en or du Club au milieu d'une véritable ovation.

L. S. B.

IMPORTANTE ESCROQUERIE

Les « Caves de Saint-Jean-la-Priche ». — Le truc du fonds de commerce. — Deux arrestations.

Il y a un mois environ s'ouvrait au numéro 267 de l'avenue de Saxe, un magasin luxueux à l'enseigne des Caves de Saint-Jean-la-Priche.

Rapidement le fonds fut achalandé, champagne des meilleures marques, vins fins, saucissons, conserves alimentaires, etc., y étaient défilés à des prix défiant vraiment toute concurrence, ainsi que s'exprimaient les prospectus.

Les propriétaires de la maison avaient eu l'idée d'une bonne affaire et leur papier à lettres était couvert de commandes de personnes habitant les plus élégantes avec une vignette représentant la médaille d'or obtenue par les « caves » à l'exposition universelle de 1889.

La raison sociale était : Jean Blain et C. En dehors de Blain, qui est âgé de 34 ans, la Compagnie était représentée par un nommé Frédéric Fémelat, âgé de 25 ans.

Les affaires allaient marcher assez bien, les deux associés menant grand train et beaucoup de personnes habillant le quartier, se rendant certainement stupéfaits d'apprendre aujourd'hui que les deux commerçants sont arrêtés.

Depuis quelques jours, en effet, la police surveillait leurs agissements, et se livrait à une enquête des plus minutieuses sur le genre d'affaires traitées par la maison. Bien tôt elle acquit la certitude que toutes les marchandises vendues provenaient de commandes effectuées par Blain et Fémelat à des prix quelconques supérieurs à ceux du marché.

La surveillance devint plus étroite et dans la soirée du 14, à onze heures du soir, des agents purent voir les deux associés filer à l'anglaise à la gare de Perrache.

Tous deux furent arrêtés au moment où ils s'embarquaient pour Marseille qui est leur ville d'origine.

Conduits malgré leurs protestations dans le cabinet de M. Bédier, directeur de la Sureté, Blain et Fémelat ne purent donner aucune explication de leur départ la veille des échauffés.

Une perquisition opérée dans le magasin fit découvrir une grande quantité de marchandises provenant d'importantes maisons françaises. Par contre on ne découvrit aucune somme d'argent.

Le montant des marchandises, ainsi escroquées par les deux complices est fort élevé, il n'a pu être encore exactement établi.

A la gare de Perrache se trouvaient en souffrance, à leurs noms, deux fûts d'huile et un cadre de savons, venant du Midi et que l'expédition ne voulait livrer que contre remboursement. Grâce à cette sage précaution, il pourra rentrer en possession de ses marchandises.

D'autre part, la correspondance saisie a fait connaître que Blain et Fémelat adressaient, au premier jour, douze demi-muids de vins, expédiés bénévolement par un négociant de la région.

Les grandes parties des marchandises livrées aux deux escrocs étaient expédiées par eux directement à Marseille où des complices se chargeaient de les écouler.

On s'attend au parquet à un grand nombre de plaintes.

C'est M. Deschamps, juge d'instruction, qui a été chargé de cette importante affaire.

Disons enfin que Fémelat devait prochainement épouser une jeune fille d'une honorable famille lyonnaise qui devait lui apporter une certaine dot... et qui sera sans doute très surprise par la lecture des journaux d'aujourd'hui.

PETITE POSTE MILITAIRE

Sous ce titre, il est répondu le vendredi de chaque semaine aux questions militaires posées par les lecteurs du Rappel Républicain à son rédacteur militaire.

Adresser les demandes, le mercredi soir au plus tard, à M. C. Lolo, Rappel Républicain, 4, rue Stella, à Lyon.

Il n'est pas répondu par lettres personnelles.

Un futur soldat, P. D. — Si vous n'avez qu'un an à faire vous ne pouvez devancer l'appel ni exempter votre frère.

Un Nationaliste. — Parfaitement, tout militaire peut être autorisé à suivre des cours publics du soir, à condition de faire la demande au chef de corps.

C. S. Crescent. — C'est devant le conseil de révision que vous devez faire valoir vos causes d'infirmité physique.

Un ignorant. — 1. Certainement non. 2. Il est question d'accorder des indemnités aux questions de famille.

C. Lolo.

CHRONIQUE

Académie de Lyon. — L'Académie tiendra une séance solennelle, le mardi 20 décembre, à 4 heures très précises du soir, au Palais des Arts.

On entrera : M. E. Vincent, président; « compte rendu des travaux de l'année 1904 »; M. de Malo, Rapport sur le concours Dugasquier (sculpture); M. Vachez; « Rapport de la commission Lombarde de Buffières »; M. A. Bleton; « Rapport sur les prix Clement Livet et Marius-Besson ».

Etranges utiles. — A la « Maison du Robinson », 2, rue Saint-Côme, grand choix de parapluies dans tous les prix. Vente de confiance.

Association horticoles lyonnaises. — La distribution des prix aux lauréats des différents concours organisés au cours de l'année 1904, par l'Association horticole lyonnaise, aura lieu dimanche prochain 18 décembre, à deux heures et demie, au Palais du commerce.

Loterie de Valenciennes. — Le Comité de cette loterie a l'honneur d'informer le public que la tirage aura lieu le 15 décembre prochain, à 8 heures et demie, au théâtre de Valenciennes.

Société d'Enseignement professionnel du Rhône. — Le conseil d'administration de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône a l'honneur d'informer le public que l'Assemblée générale des donateurs, sociétaires, professeurs et donateurs des cours, aura lieu le dimanche 18 décembre, à 10 heures du matin, au petit amphithéâtre du palais des Arts (entrée par la rue de l'Hôtel-de-Ville).

L'ordre du jour de la séance comporte la lecture du compte rendu annuel, l'approbation des comptes et le renouvellement partiel du conseil d'administration.

Les ayant droit quelconque qui n'auraient pas reçu leurs lettres d'invitation sont priés de vouloir bien les réclamer au secrétariat de la société, 1, place des Terreaux.

Le service des Postes. — Une adjudication. — Le public est informé que le 10 janvier 1905, à 2 h. de l'après-midi, il sera procédé en séance publique dans une des salles de l'Hôtel de la Préfecture à l'adjudication, sur soumissions fermées des

travaux de construction à exécuter pour l'hôtel des Postes destiné à l'installation des services principaux des postes de Lyon.

Ces travaux sont évalués à la somme de 363.700 fr.

Les personnes qui désirent prendre part à l'adjudication devront en faire la demande, par écrit, à M. le directeur des Postes et des Télégraphes du Rhône, avant le 31 décembre courant, en produisant les références nécessaires.

Les permissionnaires de la voie publique. — La mairie centrale a accordé pendant le courant du mois de novembre 18 permissions nouvelles en ce qui concerne la vente sur la voie publique, le droit de colportage ainsi que l'exercice de divers métiers dans la rue.

Ces autorisations se répartissent ainsi : objets fabriqués 2, quatre saisons, 4, lait, fleurs naturelles 1, chiffonniers 1, commissionnaires, décorateurs, ou facteurs 1, journaux 1, pâtisseries miel ou fruits secs 1, poissons, huîtres 1, viande d'agneau, porc frais, charcuterie 4.

Ces dix-huit permissions supplémentaires portent le nombre des autorisations actuelles à 474, dont 938 pour la voie publique, 275 pour les marchés découverts et 173 pour les marchés forains.

L'assistance publique. — Pendant le mois de novembre, les asiles de nuit de notre ville ont hospitalisé 1.954 hommes, 293 femmes et 59 enfants.

Le pain consommé à l'œuvre de la Bouchée de Pain pendant le courant du même mois a été de 3.567 kilogrammes. Quant au service pharmaceutique et médical de nuit, il a envoyé au domicile des indigents 72 médecins et 2 sages-femmes.

Les abords du lycée. — Un de nos amis, ancien élève du lycée Ampère, nous prie de signaler à l'attention des autorités la présence aux abords du lycée, entre quatre heures et sept heures du soir, de quelques sortants des lycées, de nombreuses femmes de mœurs légères.

Il nous demande si les nombreux agents attachés à la personne du F. Crescent ne seraient pas mieux employés à débarrasser la rue de ces personnes qui sont un danger pour tous les jeunes gens.

Cette remarque nous paraît judicieuse et nous nous y associons pleinement.

Chez les Aveugles. — Les jeunes aveugles de l'institution de Vaise ont donné dimanche leur concert annuel. Elles ont exécuté avec une technique parfaite des œuvres telles que le « Rouet d'Omphale » de Saint-Saëns, l'« Allegro » du quatuor de Schumann, « Réduit à deux pianos », et surtout la « Marche Funèbre du Crépuscule des Dieux » de Wagner, 8 mains. Citons aussi l'« Entrée de Fata » de Gounod, l'« Ouverture de Josseline » de Spohr, les chœurs à 8 et à parties et les morceaux à 6 et à 8 mains des toutes petites. Tout aussi intéressantes que leurs aînées. Mais, n'oublions pas les romances de Botrel et Daloz, chantées avec tant d'entrain et de charme par les bébés qui ne verront jamais le ciel bleu et les fleurs de leurs champs.

Mlle M. E. dans une délicieuse poésie dont elle est l'auteur, a fait un touchant appel à la charité.

M. Pagès, professeur de musique à l'Institution a recueilli de nombreux braves après l'exécution d'une brillante tarantelle de Fumagalli.

Cette intéressante séance était présidée par M. l'abbé Vaudier, curé de l'Annonciation, qui a prononcé une allocution très applaudie.

Accident de tramway. — Un accident s'est produit hier soir, à dix heures, sur la ligne des tramways de Bellecour-Saint-Fons.

Par suite d'un faux aiguillage, un tramway a tamponné, un peu après le dépôt, une autre voiture à laquelle était attaché un buffalo.

Le choc fut très violent, le buffalo fut en partie défoncé. Deux voyageurs, dont une dame, furent légèrement contusionnés par les éclats de vitres.

Incendie rue Moncey. — Un incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est déclaré hier soir à onze heures et demie, rue Moncey, 21, à l'angle de la rue Pierre-Corneille, dans une cave appartenant à M. Berger, cordonnier.

Ce sont des voisins qui, apercevant une épaisse fumée sortant des soupiraux, donnèrent l'alarme et réveillèrent M. et Mme Berger, dont la chambre à coucher, située au-dessus du foyer de l'incendie, était déjà envahie d'une épaisse fumée, et qui se sauvèrent en enfonçant une porte donnant sur la cour.

Les pompiers du dépôt, prévenus immédiatement, se transportèrent sur les lieux, sous les ordres du capitaine Marchand et de l'adjudant Tourneur.

Des sapeurs munis du scaphandre pénétrèrent dans la cave et se rendirent maîtres du feu après une heure de travail.

Les dégâts sont assez importants, ils sont couverts par une assurance.

Huiles de Foie de Morue Pures de la « du Serpent », 32, rue Lanterne.

QUINA CHABLY

FAITS DIVERS

Rixe entre voltigeurs. — Deux voltigeurs, Camille Berthet, âgé de 40 ans, rue de la Thibaudière, 6, et Ernest Boisson, 35 ans, 6, rue de Bourgogne, se sont pris de querelle hier, à 5 heures du soir, rue de Bourgogne.

Après avoir épuisé le répertoire le plus grossier, les deux hommes en vinrent aux coups. La lutte fut terrible et Boisson, sur le point d'être terrassé, frappa son adversaire d'un violent coup de poing à la nuque.

Berthet, atteint d'une grave blessure au-dessus de l'arcade sourcilère gauche, tomba à terre.

Deux gardiens de la paix, accourus au bruit, transportèrent le blessé à la pharmacie Guérat, grande rue de Vaise, 41, où il fut pansé. Ils le reconduisirent ensuite à son domicile.

Quant à Boisson, il fut mené au commissariat.

Dans la rue. — M. Charles Matter, âgé de 34 ans, demeurant rue de la Méditerranée, 7, est tombé subitement malade, à midi et quart, à l'entrée du pont du Midi.

Des gardiens de la paix lui firent donner des soins au poste de police de la Manufacture des tabacs où sa famille vint le chercher.

A coups de dents. — Une rixe a éclaté à 6 h. 14 du soir, dans un débit tenu par M. Mazet, dans la rue de la République, entre l'ancien directeur de la rue de la République, et un consommateur le sieur Buffin, habitant la maison.

Au cours de la bataille, Bouvier mordit cruellement son adversaire à la main droite. Buffin fut très étonné de la violence de la morsure.

Les gardiens de la paix prévenus par la patronne ont dressé contravention aux belligérants.

Vol de flûtes. — Un artiste musicien très connu des Lyonnais, M. Gabriel Samponi, demeurant avenue de la République, 40, a été volé hier, à 10 heures du soir, d'une flûte et d'un violoncelle.

M. Samponi avait accompagné à un portemanteau, son parcourus dans les poches duquel se trouvaient deux flûtes d'une certaine valeur. Profitant de l'inattention du musicien, un habile filou s'empara des deux instruments.

Naturellement, lorsque M. Samponi s'aperçut du vol, le voleur était « à lire des flûtes ». Plainte a été déposée au commissariat de police de la Port-Dieu.

Trouvaille. — M. Albert Gelin, employé, avenue des Ponts, 6, a trouvé hier, à 5 heures du soir, rue de la République, un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent.

L'objet a été remis au commissariat de police au quartier de la Croix-Rouge.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré à quatre heures du soir, au 3 de la rue Saint-Etienne,

dans un appartement occupé par M. Tavernier, sacristain de l'église Saint-Jean.

Le feu, qui avait éclaté dans une gaine de cheminée, s'est rapidement communiqué au plafond d'une chambre.

M. Tavernier, étant absent, des voisins apercevant la fumée, prièrent les pompiers du poste de l'Hôtel de Ville, qui durent enfoncer la porte. L'incendie fut éteint après une demi-heure de travail.

Les dégâts, évalués à 600 francs environ, sont couverts par une assurance.

VILLEURBANNE. — Comité Agricole. — Assemblée générale. Les membres du Comité agricole Villeurbain, comprenant les communes de Villeurbanne, Venissieux, Vaux-en-Verdon, Bron, Saint-Fons, les 3^e et 4^e arrondissements de Lyon, sont informés que l'Assemblée générale aura lieu le dimanche 18 décembre courant, à la mairie de Villeurbanne.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale; cours d'horticulture; nomination des membres sortants du bureau; questions diverses.

Chute dans un escalier. — Hier matin, M. Mathieu Favreux, 47 ans, est tombé si malheureusement dans les escaliers de sa maison, 55, cours Lafayette prolongé, qu'il s'est cassé le bras.

La victime a été transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

SAINT-FOY-LÈS-LYON. — Vétérans. — Les membres de la 1855-section sont convoqués en assemblée générale dimanche 18 décembre, dans la salle de la mairie.

Ordre du jour : Approbation des nouveaux statuts.

Sapeurs-pompiers. — La société des pompiers des Aqueducs donnera son banquet annuel dimanche prochain, à midi, au restaurant Burdy.

Adjudication. — Dimanche 18 décembre, à 10 heures du matin, aura lieu l'adjudication des fournitures pour l'Aspice de Sainte-Foy.

COURRIER DES SPECTACLES

Nouveau-Théâtre. — Ce soir, à la demande générale, reprise du *Régiment*, le célèbre drame militaire de Jules Mary. Demain soir, même spectacle.

Dimanche en matinée, dernière des *Misérables*, de Victor Hugo. Le soir, à 8 heures, *Le Régiment*.

Incessamment première des *Aventures de Thomas l'Emporté*, pièce à grand spectacle, avec attractions inédites et sensationnelles. Cette pièce montée avec le plus grand soin est appelée à un succès retentissant.

Casino-Kursaal. — Tous les jours ont, avec un accord sans pareil, dit de *Ca tire l'œil*, ce qui est une revue merveilleusement réussie à tous les points de vue : esprit du lyrisme, intérêt du spectacle, décors, costumes, etc.

Tout, en un mot, est de *primo carterio* dans cette œuvre qui affecte le caractère non pas seulement d'un succès, mais d'un triomphe. Qui n'a pas entendu Miles Allys Favier, Camille Ober et Joubert, qui n'a pas vu M. Deschamps, Girault, Darius, Max Rily et les autres, ne peut savoir ce que c'est que *Ca tire l'œil*. C'est pour cela que déjà pour dix jours — y compris les matinées des dimanches — la salle est presque jouée entièrement.

Concert de l'Horloge. — La spirituelle et joyeuse *Compagnie d'Horloge* fournira de complets programmes spirituels et lestés et éclos par d'excellents interprètes; ce sont la nombreuse assistance qui se presse chaque jour pour admirer les joyeux et de l'année et appliquer les tireuses, le fameux tableau d'Antoine Jambou, les dentelles des robes de nuit, les automobiles, les voitures, les voitures, etc.

Dans *Pan dans l'Étoile* on rencontre du comique, du satirique, du merveilleux; plus on voit jouer cette revue, plus on découvre de nouvelles surprises, de nouvelles attractions, de nouveaux spectacles, des tableaux et des superbes apothéoses.

Cirque Bureau. — Rien n'a encore jamais excité la curiosité du public comme l'Auto-Boule. Il y a dans cet exercice une telle apparence d'impossibilité, cela représente une telle somme de difficultés techniques, que ceux qui ont vu « avoir vu » cette passionnante attraction, ont avoué le « frisson », mais, malgré soi, on ressent quand l'audacieux artiste saute dans le vide.

Demain soir samedi, 7. Soirée de gala avec l'Auto-Boule et toutes les attractions.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Société de tir de Lyon. — Dimanche 18 décembre, le matin, exercices de tir des sociétés de gymnastique lyonnaises pour ce jour, à 9 heures, à la rue de la République, 10.

La Troïka. — Soirée à la brasserie du Parc, dimanche 18 décembre, à 8 h. du soir. A cette soirée sera exécutée : Le Menuet, Louis XV, dans une ancienne robe par M. Chéze, Cours de danse, au signal, rue de la République-Ville, tous les mercredis à 8 h. 1/2 du soir.

Le Cascade. — Aujourd'hui vendredi, de 8 heures à 11 heures, cours de danse élémentaire et de salon, sous la direction du professeur, au nouveau local de la société, situé rue Centrale, 25, dans les salons du Palais-Royal, au premier.

474^e société de secours mutuels et de placement gratuit des garçons dimanches, 17 courant, à 10 heures du soir, salle Monnier, place Bellecour, 31, qu'aura lieu le bal de bienfaisance au profit de la caisse de la 174^e société de secours mutuels et de placement gratuit des garçons dimanches et de restaurants de la ville de Lyon.

Union fraternelle des Anciens Soldats du 75^e de ligne. — Banquet annuel samedi prochain 17 décembre, à 8 h., à l'Hôtel de France et des Quatre-Nations, 9, rue Sainte-Catherine. Les anciens soldats du 75^e non soustraits au droit de justice du 1^{er} régiment, au siège, 3, place de la Bourse.

Groupe d'études de la Guillotière. — Vendredi 16 décembre, à 8 h. 1/4, réunion. Conférence par M. Lustron, professeur.

Tous les camarades sont priés d'être exacts.

Société professionnelle des Comptables de Lyon. — Dimanche 18 décembre courant, à 8 h. 12 du matin, assemblée générale annuelle pour le vote des comptes et la nomination de la commission d'administration.

Compte rendu du conseil d'administration et nomination de celui pour 1905.

TRIBUNE POLITIQUE

Parti National Antijuif. — Le Comité a l'honneur d'informer les membres du groupe que les réunions auront lieu dorénavant tous les vendredis, à 8 heures, à la mairie de la Croix-Rouge, 2, rue de la République.

Il invite toutes les camarades à venir nombreux à la réunion de ce soir qui aura lieu à 8 h. 1/2, au local habituel, 10, rue Longue, sous la présidence du camarade B.

Des communications très importantes devant être faites, nous recommandons la plus grande exactitude.

Courrier des Sports

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

L'Union Véloépidé de France vient de décider que le championnat de France de cyclisme sur route aura lieu le dimanche 18 décembre, à 10 heures du matin, au vélodrome de Vincennes.

Le parcours sera de 100 kilomètres, avec départ à 10 heures du matin, à Vincennes, et arrivée à Paris, à 12 heures du midi.

Les concurrents seront au nombre de 100, répartis en 5 équipes de 20 hommes chacune.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Londres, 15 décembre.

Consolidés..... 83 1/8
Région..... 80 1/2
Extérieurs..... 80 1/2
Turc Unifié..... 80 1/2
Banque Ottomane..... 80 1/2
Suez..... 80 1/2

L'ACTION LIBÉRALE

Paris, 15 décembre. — L'Action libérale a tenu ce soir son assemblée générale à la salle d'horticulture, rue de Grenelle.

Après différents discours, M. Ductryl, président du comité régional de Lyon, a présenté la monographie du comité régional lyonnais.

Les résultats que le comité de l'Action libérale a obtenus à Lyon, dit-il, sont tous dus à notre initiative. Nous n'avons certes pas la faulx de soutenir que les 128 comités de l'Action qui existent aujourd'hui dans notre région sont de nous, mais je puis dire sans fortifier que si nous n'avons pas toujours inspiré nos amis des départements nous ne leur avons pas refus

